

LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE
FACE AU CHOMAGE DES JEUNES
(1931-1936)

par

Paul WYNANTS

Attaché au Département de Formation Humaine,
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur

Le passé de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne retient l'attention des historiens depuis plus de quinze ans. Les recherches entreprises jusqu'ici, à l'initiative du chanoine R. Aubert et de quelques anciens dirigeants jocistes, ont permis de mieux connaître la pensée et l'action de Monseigneur Cardijn, fondateur et aumônier-général du mouvement (1). Elles ont aussi montré comment la J.O.C. est née en 1919, sous le nom de Jeunesse Syndicaliste (2), comment elle s'est

(1) M. FIEVEZ et J. MEERT, avec la collab. de R. AUBERT, *Cardijn*, Bruxelles, 1969. J. VERHOEVEN, *Joseph Cardijn, prophète de notre temps*, Bruxelles, 1971 (Ceux d'hier et d'aujourd'hui).

Sur le "message" du fondateur de la J.O.C., son apport à la pastorale et à la théologie, on lira : *Un message libérateur. Hommage à Cardijn*, Bruxelles, 1963. *Monseigneur Cardijn. Bijdrage over de K.A.J. en haar methode*, Bruxelles, 1963. R. AUBERT, "La signification historique de l'oeuvre de Mgr. Cardijn", *Collectanea Mechliniensia*, 1962, 6, pp. 602-610. D. DE SWAEF, "Monseigneur Cardijn, voortrekker van de nieuwe pastoraal", *Collationes Brugenses et Gandavenses*, 1962, pp. 521-534. *Cardijn face aux événements, 1950-1963. Deux cents éditoriaux parus dans "La Cité"*, Bruxelles, s.d. [1976].

(2) M. WALCKIERS, *Contribution à l'histoire des débuts de la J.O.C.*, Université Catholique de Louvain (UCL), Mémoire de licence en histoire (Mlh), 1967 (stencilé). M. WALCKIERS, *Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C.*, Louvain-Paris, 1970 (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, no. 61).

Sur la naissance et les premiers développements de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine, voir : B. JORET, *Les origines de la J.O.C.F. (1912-1925)*, UCL, Mlh, 1970 (stencilé). A. CASTANOLA, *La jeunesse ouvrière féminine en tant que mouvement social. Contribution à l'histoire de la J.O.C.F. belge (1925-1940)*, UCL, Mlh, 1978 (stencilé).

s'est structurée dans les différentes régions du pays (3), puis sur le plan national et international (4). Deux travaux récents ont aussi

On pourra mieux situer la J.O.C. par rapport aux autres mouvements de la jeunesse catholique et au Mouvement Ouvrier Chrétien en se référant à : R. AUBERT, "Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholique en Belgique", *La "Gioventù Cattolica" dopo l'unità 1868-1968*, Rome, 1972, (Politica e Storia, 28), surtout pp. 287-301 et 316-320. S.H. SCHOLL, "Monseigneur Cardijn en de K.A.J. in het geheel van de katholieke arbeidersbeweging in België", *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, 1962, pp.943-954.ID., "Autonome katholieke arbeidersbeweging", *150 Jaar katholieke arbeidersbeweging in België (1789-1939)*, t. III, Bruxelles, 1966, pp. 263-274. ID., "Internationale contacten en organisaties", *Ibidem*, pp. 370-376. P. JOYE et R. LEWIN, *L'Eglise et le mouvement ouvrier en Belgique*, Bruxelles, 1967, pp. 191-192.

(3) Divers mémoires (Université Catholique de Louvain et Katholieke Universiteit te Leuven, section Histoire Contemporaine, stencillés) ont abordé cet aspect : J. DUSSART, *Les fédérations jocistes de Namur et de Charleroi (1924-1935). Contribution à l'histoire de la J.O.C.*, U.C.L., 1969; I. SCHOT, *La J.O.C. dans les fédérations de Mouscron et de Warneton (1924-1940)*, U.C.L., 1970; C. SCHLICKER, *Les débuts de la J.O.C. en Brabant Wallon (1922-1930)*, U.C.L., 1971; P. MULLIER, *Les aumôniers jocistes dans le diocèse de Tournai (1925-1940)*, U.C.L., 1975; F. DE SAEDELEER, *Les débuts de la J.O.C. à Mons et dans le Borinage*, U.C.L., 1977; R. STOLZ, *La fédération liégeoise de la J.O.C. (1924-1930)*, U.C.L., 1978; M. MESSEYNE, *De Kristene Arbeidersjeugd in de arrondissementen Oostende-Veurne-Diksmuide. Geschiedenis van het Verbond Oostende (1929-1940)*, K.U.L., 1971; R. VANVOORDEN, *Een facet van de katholieke sociale beweging. De Kristene Arbeidersjeugd in Limburg van haar ontstaan tot aan de Tweede Wereldoorlog*, K.U.L., 1972; C. GIJSEGOM, "De Jonge Werkman" en het Kristene Arbeidersjeugd-verbond Leuven (1920-1936), K.U.L., 1973; R. NUYTEN, *Geschiedenis, organisatie en werking van de Kristene Arbeidersjeugd in het arrondissement Kortrijk (1926-1940)*, K.U.L., 1973; R. VERSCHOREN, *Het Kristene Arbeidersjeugd-verbond Antwerpen (1924-1939)*, K.U.L., 1973; L. ZAGERS, *De Christelijke Jeugdorganisatie voor Meisjes en de Vrouwelijke Kristene Arbeidersjeugd in het gewest Antwerpen (1923-1933)*, K.U.L., 1973.

On trouvera aussi des indications précieuses en consultant les travaux réalisés dans le cadre du Séminaire d'Histoire Contemporaine de l'Université Catholique de Louvain, au cours des années académiques 1969-1970 et 1971-1972, sous la direction du chanoine R. Aubert.

Dans une perspective plus sociologique qu'historique, une étude d'ensemble a été consacrée à la branche néerlandophone du mouvement, la Kristene Arbeidersjeugd : A. DENDOOVEN, *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse K.A.J. Een sociografisch overzicht*, Anvers-Bruxelles-Louvain-Gand-Courtrai, 1967 (Universiteit Leuven. Verzameling van de Faculteit Economische en Sociale Wetenschappen, nr. 21).

(4) Cinq mémoires de licence (Université Catholique de Louvain, section Histoire Contemporaine, stencillés) ont envisagé des questions de cet ordre : C. LANGLLET, *La presse belge devant le mouvement jociste (1926-1932)*, U.C.L.,

été consacrés à l'attitude qu'elle a adoptée au cours de la seconde guerre mondiale (5).

La crise économique qui s'abat sur l'Europe au début des années 1930 n'épargne pas la Belgique. Confronté au grave problème du chômage des jeunes, le mouvement doit, à la demande de ses militants, assumer de lourdes responsabilités auxquelles il n'est guère préparé : trouver à bref délai des solutions de fortune pour pallier la carence des pouvoirs publics et venir en aide aux centaines de sans-travail qui font appel à lui.

Cette action, d'abord improvisée au plan local avant de devenir concertée et systématique, est menée dans les sections et les fédérations, mais aussi à l'échelle nationale et internationale. Elle est remarquée par certains hommes politiques qui l'encouragent (6), appréciée par des spécialistes des questions sociales (7) et très durement critiquée par les Jeunes Gardes Socialistes. Ceux-ci voient, en effet, non sans déplaisir, se développer sur leur "droite" (8) une organisation de masse rivale, dont le succès va grandissant.

1971; J. SCHMIT, *Les Semaines d'Etudes nationales pour dirigeants fédéraux jocistes, 1931-1951*, U.C.L., 1972; S.T. NAKAHA, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) en Afrique occidentale française, 1945-1960*, U.C.L., 1975; H. NIYINYITUNGIYE, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) au Congo et au Rwanda-Urundi, 1932-1960*, U.C.L., 1975; L. CAMBIER, *Relations internationales au sein de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-1939)*, U.C.L., 1974. (5) F. SELLESLAGH, "La K.A.J. clandestine en Allemagne (1942-1944)", *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, 1972, pp. 271-297; D. NOKERMAN, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne pendant la guerre (1940-1945)*, U.C.L., Mh, 1975 (stencilé).

(6) Notamment MM. du Bus de Warnaffe, alors ministre de l'Intérieur, Van Isacker, ministre de l'Industrie et du Travail et Delattre, successeur du précédent au département du Travail, ainsi que le député Heyman et le sénateur Crockaert.

(7) Il s'agit de J. Raemaekers, professeur à l'Université Catholique de Louvain, de R. Jurdant, membre du Bureau Central de la Ligue Nationale du Coin de Terre, et de M. Laloire, journaliste catholique, alors collaborateur de la revue *La Cité Chrétienne*.

(8) Le terme de "droite" est ici très relatif. Bien qu'il soit assez difficile de la situer avec précision sur l'échiquier politique, terrain sur lequel elle ne s'est clairement engagée que dans la période très récente, la J.O.C. est incontestablement une organisation "progressiste". Elle est cependant nettement plus modérée que les Jeunes Gardes Socialistes.

Nous ne reviendrons pas sur tous les aspects de cette campagne, vaste et très diversifiée, que nous avons étudiée par ailleurs (9). Nous n'évoquerons ici que les plus significatifs (10) en tentant de répondre, autant que faire se peut, aux questions qu'ils suscitent, non sans avoir préalablement passé en revue les difficultés que rencontre l'historien dans l'étude du phénomène complexe que constitue le chômage des jeunes.

1. L'AMPLEUR DU FLEAU

Si les effets négatifs et parfois désastreux du chômage sur les conditions de vie et le moral de la jeunesse ouvrière sont bien connus (11), il est par contre beaucoup plus difficile d'établir le nombre de ses victimes, car il n'existe pas de statistiques officielles dans ce domaine (12). Les chiffres publiés par le Ministère du Travail et de la

(9) P. WYNANTS, *La campagne de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne en faveur des jeunes chômeurs (1930-1936)*, U.C.L., Mh, 1976 (stencilé).

(10) Nous n'envisagerons pas ici les réalisations de l'aile flamande du mouvement en tant que telles. Celle-ci disposait de services d'assistance propres, distincts de ceux mis sur pied par la branche francophone et moins dynamiques que ces derniers, dont ils copient les initiatives.

Nous limiterons donc cet aperçu aux activités de la J.O.C. francophone et aux entreprises lancées conjointement par les deux ailes au plan national et international, pour lesquelles il n'est pas possible de déterminer leur apport respectif. La place, très limitée, que nous accorderons aux initiatives de la J.O.C.F. est proportionnelle à leur importance réelle en la matière.

(11) Voir à ce propos : J. RAEMAËKERS, *De Jeugdwerkloosheid en de bestrijding van haar gevolgen*, Bruxelles-Anvers-Louvain-Gand, 1937 (Economisch-sociale bibliotheek); W. HARTTORFF, *Jeugd zonder werk*, Arnhem, 1934; J. DIEPENHORST, *Juvenile unemployment and how to deal with it*, Amsterdam, 1931; *Children, Young People and Unemployment. A serie of enquires into the effects of unemployment on children and young people*, Genève, The Save the Children International Union, 1933-1934.

(12) M. LALOIRE, "La lutte contre le désœuvrement des jeunes chômeurs", *La Cité Chrétienne*, VIII, 5.4.1934, 179, pp. 761-762; G. DE MAN, "Le problème de l'occupation des jeunes chômeurs est activement étudié", *Le Vingtième Siècle*, XLI, 19.1.1935, 19, p. 4.

Prévoyance sociale, l'Office du Placement et du Chômage et les Bourses du Travail ne relèvent que le nombre total des chômeurs sans opérer de distinction d'âge, ce qui exclut toute approche directe du phénomène.

Ces chiffres sont aussi inutilisables en vue d'une extrapolation, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'ils ne sont pas complets : ils ne recensent que les sans-travail indemnisés et ne comptabilisent pas ceux qui, beaucoup plus nombreux alors qu'aujourd'hui, ne bénéficient pas de l'assurance-chômage (13). Ensuite parce que les pourcentages de jeunes dans le nombre total des chômeurs, que nous aurions voulu leur appliquer comme coefficients, sont très discutables : ils varient du simple au double selon les auteurs (14) et rien ne prouve qu'ils soient constants, comme le supposent ceux-ci. De plus, leur détermination par comparaison de chiffres établis dans divers pays étrangers, avec des méthodes de calcul très différentes et dans des tranches d'âge variables, est plutôt douteuse.

Faute de statistiques officielles utilisables, nous devons nous contenter des estimations proposées, à partir de l'année 1933, par des personnalités, des revues, des journaux et des organismes plus ou moins informés des questions sociales.

Ces données ne sont pas d'une précision absolue, mais, tout en émanant de milieux divers, elles concordent et n'ont jamais été mises en doute. Nous les avons réunies dans le tableau suivant :

(13) J. DELMARTINO, "Jeunesse en détresse. Rapport présenté au Conseil lors de la session de Metz les 16 et 17 mai 1935", *L'Internationale Syndicale Chrétienne*, XIII, 1935, 4-5, p. 62.

(14) Avancent la proportion de 1/6 : R. JAVAUX, *Les Jeunes Chômeurs*, Bruxelles-Liège, 1933, p. 9; Ch. HARMEL, *La tâche des patrons devant le chômage des jeunes*, Bruxelles, s.d., p. 7; A. VAN DE WALLE, "La Jeunesse Ouvrière devant la crise", *Mars et Mercure*, VII, 1935, 1, p. 28.

Avancent la proportion de 1/4 : J. RAEMAEEKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, op.cit., p. 16; M. GOTTSCHALK, *La remise des chômeurs au travail*, Bruxelles, 1935, p. 106.

Avancent la proportion de 30% : J. VAN OVERLOOP, "La Jeunesse en détresse", *La Jeunesse et le Mouvement Syndical*, 1935, 4, pp. 13-14; "La Jeunesse réclame du Travail", *L'Employé*, XXXII, 1935, 4, pp. 10-11.

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE JEUNES CHOMEURS

date de l'estimation	tranche d'âge considérée	nombre	source
février 1933	14-16 ans	28.000	Conseil Supérieur de l'Education populaire (15)
mars 1933	- de 20 ans	40.000	J. Galliaert (socialiste) (16)
juillet 1933	14-25 ans	65.000	R. Javaux (J.O.C.) (17)
6 avril 1934	14-25 ans	100.000	M. Renard (socialiste) (18)
15 mai 1934	- de 20 ans	70-80.000	M. Renard (socialiste) (19)
16 mai 1934	14-25 ans	100.000	M. Verbist (catholique) (20)
août 1934	- de 20 ans	75.000	M. Gottschalk (B.I.T.) (21)
sept. 1934	14-25 ans	100.000	Commission Syndicale (22)
déc. 1934	14-25 ans	100.000	M. Laloire (catholique) (23)
20 janv. 1935	14-25 ans	100.000	M. Laloire (id.) et Commission Syndicale (24)

(15) Interpellation de M. PIERRARD à la Chambre, dans *Annales Parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants*, Session ordinaire de 1932-1933, séance du mardi 14 février 1933, p. 341.

(16) J. GALLIAERT, "La Jeunesse et le Chômage", *Le Mouvement Syndical Belge*, 1934, 7, p. 145.

(17) R. JAVAUX, *Les Jeunes Chômeurs*, *op.cit.*, p. 9.

(18) M. RENARD, "L'Ecole professionnelle et le Chômage", *Le Soir*, XLVIII, 6.4.1934, 96, p. 1, col. 6-7.

(19) Interpellation de M. RENARD au Sénat, dans *Annales Parlementaires de Belgique. Sénat*, Session ordinaire de 1933-1934, séance du mardi 15 mai 1934, p. 872. "Le Sénat se préoccupe de l'inaction de la jeunesse et envisage la lutte efficace contre le chômage", *Le Vingtième Siècle*, XL, 16.5.1934, 136, p. 2, col. 5-6.

(20) Interpellation de M. VERBIST au Sénat, dans *Annales Parlementaires de Belgique. Sénat*, Session ordinaire de 1933-1934, séance du mercredi 16 mai 1934, p. 885.

(21) M. GOTTSCHALK, *La remise...*, *op.cit.*, p. 106.

(22) "Essai d'une statistique du chômage des jeunes", *Le Mouvement Syndical Belge*, 1934, 6, pp. 23-24.

(23) A. VAN DE WALLE, *La Jeunesse Ouvrière...*, *art. cit.*, p. 28; J. VERHOEVEN, "La situation angoissante des jeunes chômeurs", *Le Vingtième Siècle*, XL, 28.12.1934, 362, p. 2, col. 3-4.

(24) G. DE MAN, *Le problème de l'occupation...*, *art. cit.*, p. 4, col. 3-4; "L'Internationale de la Jeunesse Socialiste et le chômage des jeunes", *La Jeunesse et le Mouvement Syndical*, 1935, 1, p. 1.

La J.O.C. face au chômage des jeunes (1931-1936)

5 février 1935	14-25 ans	100.000	L. Collard (socialiste) (25)
février 1935	14-25 ans	100.000	J. Delmartino (K.A.J.) et F. Godefroid (socialiste) (26)
mars 1935	- de 20 ans	80.000	M. Renard (socialiste) (27)
1 mars 1935	14-25 ans	103.600	<i>Le Peuple et La Wallonie</i> (28)
mars 1935	14-25 ans	106.000	M. Gottschalk (B.I.T.) (29)
avril 1935	14-25 ans	106.000	<i>Joie et Travail</i> (J.O.C.F.) et <i>Le Syndicaliste Libéral</i> (30)
juillet 1935	14-25 ans	106.000	<i>Joie et Travail</i> (J.O.C.F.) (31)
octobre 1935	14-25 ans	100.000	J. Walgraffe (J.O.C.) (32)
année 1935	14-25 ans	100.000	M. Renard (socialiste) et Fl. Grammens (nationaliste flamand)
	14-20 ans	80.000	J. Raemaekers (Univ. Louvain)
	20-25 ans	20-25.000	J. Raemaekers (id.)
	- de 21 ans	80.000	R.P. G. Rutten (Syndicats chrétiens) (33)

(25) Interpellation de M. COLLARD à la Chambre, dans *Annales Parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants*, Session ordinaire de 1934-1935, séance du mardi 5 février 1935, p. 126.

(26) J. DELMARTINO, "Het Probleem der Jonge Werkloozen", *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, XXX, 1935, 2, p. 126; F. GODEFROID, "Nous irons dire à Genève que nous en avons assez !", *Le Peuple*, LI, 11.2.1935, 42, p. 7, col. 5.

(27) M. RENARD, "La question du chômage de la jeunesse n'est pas encore résolue", *Le Soir*, XLIX, 28.3.1935, 87, p. 1, col. 6-7.

(28) "On consacrerait 20 millions à la création de centres d'études et de travail pour jeunes chômeurs", *Le Peuple*, LI, 4.3.1935, 63, p. 1, col. 5-6; O. DE SWAEF, "La jeunesse en détresse. Elle veut travailler ! Elle veut vivre", *La Wallonie*, XVI, 1.3.1935, 60, p. 1, col. 1.

(29) J. VERHOEVEN, *Le Problème des Jeunes Chômeurs et la J.O.C.*, Bruxelles, 1935, p. 1.

(30) "Pour les jeunes chômeurs", *Joie et Travail*, 1935, p. 54; J. VAN KONINCKXLOO, "Pensons à la Jeunesse", *Le Syndicaliste Libéral*, IV, 1935, 45, p. 3, col. 4.

(31) "La J.O.C. réalise le sauvetage des jeunes chômeurs", *Joie et Travail*, 1935, p. 108.

(32) J. WALGRAFFE, "Le chômage des jeunes", *J.O.C.*, XVI, 1935, 10, p. 302.

(33) J. RAEMAEKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, op. cit., p. 20.

mars 1936	14-25 ans	50-60.000	J. Walgraffe (J.O.C.) (34)
juin 1936	14-25 ans	60.000	J.O.C. (35)
nov. 1936	14-25 ans	40.000	J.O.C. (36)
déc. 1936	14-25 ans	40.000	J.O.C. (37)

Le nombre de jeunes chômeurs, déjà assez important au début de 1933, s'est donc considérablement accru entre le milieu de cette même année et les premiers mois de 1934. Il culmine aux environs de 106.000 unités entre mars et juillet 1935, avant de diminuer graduellement au cours de l'année 1936, sans pour autant descendre au-dessous du seuil des 40.000 unités. Notons au passage la forte proportion de très jeunes chômeurs : d'après les données partielles dont nous disposons, les moins de 20 ans représenteraient près de quatre-cinquièmes du total des jeunes privés d'emploi.

Si le chômage touche une partie importante de la jeunesse travailleuse, la gravité de ses effets semble varier selon le sexe, la profession et le lieu de domicile des intéressés.

La documentation consultable est trop lacunaire que pour permettre une approche quantitative précise de cette répartition inégale. On se bornera donc à dégager quelques grandes tendances, unanimement admises dans les divers milieux qui se sont penchés sur le problème (38).

En chiffres absolus, le chômage atteint trois fois plus de jeunes gens que de jeunes filles (39). Il semble cependant que le rapport s'inverse si l'on raisonne en termes relatifs : le pourcentage des jeunes

(34) J. WALGRAFFE, "Interview du responsable du service des jeunes chômeurs", *J.O.C.*, XVII, 1936, 3, p. 87.

(35) "1931-1936. Cinq années de lutte pour sauver les jeunes chômeurs", *J.O.C.*, XVII, 1936, 6, p. 168.

(36) "La première réunion du Comité Général de l'année jociste 1936-1937", *J.O.C.*, XVII, 1936, 11, p. 328.

(37) *Enquête Internationale sur le Chômage des Jeunes*, Bruxelles, décembre 1936, p. 7.

(38) Il s'agit essentiellement d'organisations ouvrières, socialistes et démocrates-chrétiennes. Les groupes de tendance plus conservatrice n'envisagent souvent la question que sous l'angle des abus, dénonçant des situations sans doute réelles, mais assez marginales. On ne manque pas d'être frappé par la rareté et la pauvreté des articles que la presse dite "de droite" consacre au chômage des jeunes, phénomène dont elle sous-estime manifestement l'ampleur et les effets.

(39) J. RAEMAEKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, *op. cit.*, p. 23.

dans le nombre total des chômeurs serait notablement plus élevé chez les travailleuses (40).

Quoi qu'il en soit, la perte d'un emploi paraît poser moins de problèmes aux jeunes filles, qui peuvent s'occuper aux tâches domestiques, qu'aux garçons, exclus "par principe" des travaux ménagers et réduits très rapidement à l'inactivité complète.

Le chômage des jeunes semble plus intense dans l'industrie que dans le commerce. Les secteurs les plus touchés seraient, dans des proportions variables selon l'évolution de la conjoncture, la métallurgie, le textile, la construction et les transports (41). La crise frappe plus durement les ouvriers que les employés. Bon nombre de travailleurs licenciés sont dépourvus de qualification (42).

L'on observe aussi que le chômage de la jeunesse est beaucoup plus répandu dans les centres urbains des régions industrielles que dans les zones rurales. Il augmenterait avec le taux d'industrialisation des régions (43).

Notons enfin que, pour diverses raisons (44), un dixième à peine des 100.000 jeunes sans-travail dénombrés en 1935 est assuré aux caisses de chômage et bénéficie d'allocations.

(40) J. RAEMAEKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, *op. cit.*, p. 23.

(41) "Chômage et misère. Ce qu'en pense la J.O.C.. Ce qu'elle fait", *Joie et Travail*, 1935, p. 75.

(42) M. GOTTSCHALK, *La remise...*, *op. cit.*, pp. 3-15.

(43) Ch. HARMEL, "Le problème du chômage des jeunes", *Bulletin Social des Industriels*, XII, décembre 1934-janvier 1935, 68, pp. 26-32.

(44) Notamment l'imprévoyance, le manque de ressources et surtout les conditions d'âge et d'activité professionnelle préalable requises pour l'affiliation à une caisse de chômage et le versement d'allocations.

On trouvera l'énumération de ces conditions dans "Arrêté royal no. 208 J du 31 mai 1933 modifiant le régime du chômage involontaire", *Pasinomie*, 5e série, règne d'Albert, t. XXIV, année 1933, pp. 153-159.

On se référera à ce propos à :

H. GERIN, "Front contre le péril du chômage", *Le Vingtième Siècle*, XLI, 24.4.1935, 114, p. 5, col. 5-6; "Alarme ! L'assistance immédiate aux jeunes chômeurs", *J.O.C.*, XVI, 1935, 2, p. 54; "Le chômage en Belgique", *Le Peuple*, LI, 24.8.1935, 236, p. 6, col. 1-3; "A propos des indemnités de chômage", *J.O.C.*, XV, 1934, 45-46, p. 558; L. MERKLEN, "Le Chômage des Jeunes", *Le Pays Wallon*, 2.5.1935, p. 1, col. 1-2.

2. APERÇU DES REALISATIONS DE LA J.O.C. EN FAVEUR DES JEUNES CHOMEURS

Confrontée à un problème d'une telle ampleur et en l'absence d'intervention énergique de l'Etat, la J.O.C. passe très vite à l'action. Dès le mois de novembre 1931, elle réalise des enquêtes pour mieux connaître les conditions de vie et les besoins des jeunes chômeurs, puis elle élabore un programme de revendications qu'elle soumet aux pouvoirs publics. Elle leur demande d'adopter au plus tôt des mesures telles que la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, la prolongation de l'obligation scolaire, la suppression des cumuls et la réglementation du travail salarié de la femme mariée. Elle les invite aussi à soutenir, en leur accordant des subsides, les mouvements qui, souvent avec des moyens financiers limités, luttent contre le désœuvrement des sans-travail.

La J.O.C. multiplie les démarches auprès de ministres et de parlementaires (45) pour faire connaître son programme. C'est dans cet esprit qu'elle prend part, avec d'autres organisations de jeunes et d'adultes (46), au "Recours à Genève", dont l'aboutissement est la remise d'une pétition à la Conférence Internationale du Travail, en juin 1935.

Elle ne limite pas son action aux seuls milieux politiques et sociaux. En lançant une grande campagne d'information, le mouvement entend sensibiliser l'opinion publique à la détresse des jeunes privés d'emploi, trop souvent présentés par la presse conservatrice comme des profiteurs et des paresseux sans scrupules. Chaque mois, il diffuse son nouveau journal, *Le Jeune Chômeur*, à près de 30.000 exemplaires (47). Tandis que ses dirigeants fédéraux participent à des

(45) Catholiques pour la plupart.

(46) Il s'agit de l'Internationale des Jeunes Socialistes, la Communauté Universelle de la Jeunesse, les Unions Chrétiennes de Jeunes Filles et le Comité Mondial des Etudiants. Deux organisations d'adultes, la Fédération Internationale Féminine des Carrières Libérales et Commerciales ainsi que les Femmes Universitaires, se joignent aux mouvements de jeunesse précités pour en appeler à la C.I.T. au nom des jeunes chômeurs.

Voir à ce propos *Conférence Internationale du Travail. Dix-neuvième session. Genève. 1935. Rapport 3 : chômage des jeunes. Troisième question à l'ordre du jour*, Genève, 1935.

(47) Et non à 100.000 exemplaires comme le proclamait parfois un dirigeant jociste trop enthousiaste.

émissions de radio régionales et organisent des "meetings de sensibilisation", il édite cinq brochures pour tenter d'extirper les préjugés ancrés dans les mentalités et réunir les moyens financiers qui lui font défaut.

La J.O.C. vient aussi en aide, directement et très concrètement, aux jeunes chômeurs qui font appel à elle. Dans chaque région, elle met à leur disposition divers services d'assistance, structurés en permanences. Elle s'efforce de "placer" les jeunes sans-travail dans des entreprises moins touchées par la crise, distribue plus d'un million de francs aux défavorisés, procure des produits alimentaires et du charbon, des vêtements et des chaussures aux plus démunis. Elle multiplie les démarches pour loger les jeunes chômeurs chassés de la maison familiale et met sur pied un service de tutelle sanitaire à l'intention de tous. Elle organise, enfin, des cours, des visites guidées et diverses activités manuelles pour ceux qui ne savent comment occuper leurs loisirs forcés.

En ce domaine, les camps constituent, sans nul doute, la réalisation la plus spectaculaire du mouvement. Près de 1100 jeunes sans-travail y prennent part en l'espace de cinq ans. Le centre de Tourneppe (Dworp), le plus important (48), ouvre ses portes en octobre 1932. En moins de quatre ans, il reçoit plus de cinq cents militants privés d'emploi, qui y mènent une vie de travail, d'étude et de prière. Plus petit, mais mieux organisé, le camp de Trancrémont est créé au début de l'année 1932 par la fédération de Verviers. Celui de Quareux, mis sur pied par les jocistes de Liège en juillet 1931, est tout aussi remarquable. Il est transféré à Nonceveux à la fin de l'année 1934, puis à Lorcé en juin 1936. Le camp de Gemmenich-Völkerich, qui s'ouvre en octobre 1935, est assez secondaire.

Au terme de cet aperçu forcément rapide (49), on pourrait conclure qu'entre 1931 et 1936, la campagne menée par la J.O.C. en faveur des jeunes chômeurs est à la fois intense et multiforme. On ne peut cependant en mesurer la dimension véritable et en apprécier toute la valeur en limitant l'enquête aux seules activités du mou-

(48) La Kristene Arbeidersjeugd est co-organisatrice des camps de Tourneppe et de Gemmenich. Elle ouvre aussi un centre qui lui est propre à Lophem.

(49) Nous nous permettons de renvoyer le lecteur qui voudrait en savoir plus à notre mémoire de licence *La campagne...*, *op. cit.*, pp. 39-215.

vement ainsi qu'à l'analyse des articles, souvent très élogieux, que la presse leur a consacrés. Les informations recueillies de la sorte seraient trop unilatérales et ne permettraient de dresser qu'un tableau peu nuancé, sinon idyllique, des initiatives jocistes.

Il faut comparer celles-ci, autant que possible, aux réalisations analogues d'autres organisations de jeunesse, prendre en considération les critiques, justifiées ou non, que cette campagne a values au mouvement et envisager les difficultés qu'il n'a pu résoudre sans peine ou qu'il n'a jamais pu surmonter. Ce sont ces trois aspects que nous examinerons dans les pages qui suivent.

3. LES REALISATIONS DE LA J.O.C. FACE A CELLES D'AUTRES MOUVEMENTS

L'action de la J.O.C. a-t-elle été plus précoce, plus ample et plus diversifiée que celle des autres mouvements de jeunesse ? Cela ne fait guère de doute aux yeux d'un observateur qui semble impartial (50).

Elle paraît, en tout cas, avoir été plus efficace que celle des Jeunes Gardes Socialistes (51). Il faut cependant noter que les objectifs et les méthodes d'action de cette organisation diffèrent sensiblement de ceux de la J.O.C. Ceci explique peut-être cela.

Les jocistes se gardent, en effet, de prendre trop ouvertement position sur le terrain politique et entendent limiter leur activité aux seuls domaines religieux et social. Les J.G.S., au contraire, sont assez étroitement liés au Parti Ouvrier Belge (52). Ils consacrent l'essentiel de leur temps et de leur énergie aux tâches politiques, afin de "conscientiser" les jeunes travailleurs qu'ils tentent de mobiliser pour la lutte contre "le capitalisme générateur de crise".

(50) R. JURDANT, "La détresse des jeunes chômeurs et le Coin de Terre", *Le Vingtième Siècle*, XLI, 6.1.1936, 6, p. 5, col. 4.

(51) Pour désigner cette organisation, nous utiliserons dans la suite de l'article le sigle de J.G.S.

(52) Notons cependant que les J.G.S. se veulent plus radicaux que les dirigeants du P.O.B. Sur ce point et pour ce qui concerne les Jeunes Gardes, on consultera G. DEJARDIN, "La Jeunesse Socialiste", *Fastes du Parti Socialiste Belge, 1885-1960*, Bruxelles, s.d., pp. 303-311.

Les premiers se contentent bien souvent de renvoyer dos à dos libéralisme et socialisme, de préconiser une révolution morale et spirituelle aux contours imprécis et l'établissement d'un régime corporatif, aussi idéalisé que sommairement défini (53), mais ils font preuve d'imagination et d'efficacité dans l'action.

Les seconds dénoncent vigoureusement les "tares du système capitaliste", tantôt avec une certaine rigueur, tantôt de façon simpliste, et multiplient les professions de foi révolutionnaires, mais non les réalisations de grande envergure. C'est souvent avec plusieurs mois de retard et moins de succès qu'ils copient les entreprises jocistes, parfois même après en avoir dénoncé le caractère conservateur et l'inspiration cléricale.

On peut ainsi constater que, si la campagne de la J.O.C. pour le "Recours à Genève" (54) est menée tambour battant, celle qu'organisent les milieux socialistes ne trouve guère d'écho auprès de militants, qui n'y prennent part "que par sens de la discipline et sans grand enthousiasme" (55).

(53) Voir à ce propos :

J. CARDIJN, *Vers un ordre corporatif chrétien. Leçon donnée le 9 avril 1934 à Godinne, Bruxelles, 1934*, pp. 1-5; "Ce que la J.O.C. pense de la crise", *Bulletin des Dirigeants de la J.O.C.*, X, 1933, 6, pp. 91-92; "Faut-il la révolution ?", *Ibidem*, 1933, 7, p. 105; "Socialistes et communistes devant la crise", *Ibidem*, p. 107; "En face de la crise, que Votre Règne arrive !", *Joie et Travail*, 1935, p. 82.

On se gardera cependant de majorer l'attrait que le corporatisme a pu exercer sur le mouvement. Comme l'a très justement noté S.H. SCHOLL dans *150 Jaar Katholieke Arbeidersbeweging in België (1789-1939)*, t. III, Bruxelles, 1966, p. 278 : "Voor Cardijn, die zich uitsluitend tot de jeugd richtte, had het corporatisme veel minder belang dan voor de volwassenen. Zijn goede relaties met Pius XI brachten er hem waarschijnlijk toe om in het programma van 1934 op te nemen : "Door het christelijk syndicalisme naar het christelijk corporatisme". Hierbij zal het wellicht gebleven zijn. Het lijkt me onwaarschijnlijk dat hij als Belg niet zou geweten hebben hoe de toestanden hier in het land waren". Il ne s'agissait pas, pour Cardijn, d'établir à tout prix un régime de paix sociale, mais de promouvoir la concertation entre milieux sociaux, concertation qui impliquait, dans son esprit, une reconnaissance complète du "fait syndical" et non une "collaboration de classes" à sens unique, telle que la préconisaient certains milieux catholiques conservateurs.

(54) Rappels qu'il s'agit d'une campagne destinée à recueillir un maximum de signatures pour une pétition qui doit être remise en juin 1935 à la Conférence Internationale du Travail, siégeant à Genève.

(55) "Le Bureau de la Fédération Internationale des J.G.S. s'est réuni à Prague", *Le Peuple*, LI, 28.4.1935, 118, p. 3, col. 4.

Alors que le mouvement du chanoine Cardijn publie vingt-et-un numéros, à près de 30.000 exemplaires chacun, du mensuel *Le Jeune Chômeur*, les Jeunes Gardes doivent attendre de longs mois pour voir sortir un modeste *Jeune Chômeur J.G.S.*, qui ressemble assez au précédent (56), mais ne paraît qu'à une seule reprise.

Il faut dire à la décharge du mouvement socialiste qu'à l'époque, ses dirigeants, bien que très habiles dans le travail de propagande politique, manquent à plusieurs reprises de suite dans les idées. Les directives contradictoires qu'ils donnent à leurs adhérents, à quelques mois d'intervalle, expliquent l'échec relatif d'entreprises qui, mieux préparées, auraient pu être couronnées de succès.

C'est ainsi qu'après avoir critiqué très durement, pendant six mois, l'ouverture de camps pour jeunes chômeurs (57) et dénoncé les mobiles soi-disant inavouables qui guident leurs promoteurs (58), ces mêmes dirigeants prennent part au Congrès des Jeunesses Socialistes du 17 août 1935 qui, à une majorité assez courte, il est vrai, décide de créer des centres où, écrivait-on peu auparavant, les sans-travail sont "réduits sous un joug plus terrible encore que le servage du Moyen Age" (59).

Faut-il dès lors s'étonner de voir ces réalisations (60) ne connaître

(56) Il existe cependant une différence sensible entre ces deux publications : le ton, un peu lénifiant de la première, très agressif de la seconde.

(57) "Il s'agit d'une mesure importée de l'Hitlérie et copiée servilement sur le national-socialisme par des aspirants dictateurs (...), d'une mesure inspirée par un réactionnarisme monstrueux". F. GODEFROID, "Debout contre les camps de travail !", *Le Peuple*, LI, 29.1.1935, 29, p. 6, col. 4; ID., "Debout contre l'esclavage ! Debout contre les camps de travail !", *La Wallonie*, XVI, 13.2.1935, 44, p. 4, col. 4.

(58) "Ils veulent militariser la jeunesse et l'embrigader dans des milices fascistes, comme en Allemagne (...) ou ne poursuivent qu'un but démobilisateur de type boy-scout, caractéristique des séminaristes et des élèves de collèges de jésuites." "Des camps de travail ?", *J.G.S. La Jeune Garde*, V, 1935, 2, p. 1.

(59) S. PAQUE, "Contre les camps de travail", *La Wallonie*, XVI, 16.1.1935, 16, p. 4, col. 4.

(60) Il s'agit des camps de Brecht, Lichtaert, Bougnies, Jemappes, Astene, Seraing, Hockay, Oostduinkerke et Micheroux. Ces camps sont organisés en collaboration par deux ou trois mouvements socialistes, chaque fois différents. Parmi eux, citons les Fédérations de J.G.S. et de Jeunesse Syndicale, l'Arbeidersjeugd Centrale et l'Union de la Jeunesse Ouvrière Wallonne, la Fédération Nationale des Mutualités Socialistes et la Fédération Générale des Syndicats, ainsi que les Femmes Prévoyantes.

On trouvera à leur propos des articles intéressants dans *Le Peuple*, *Le Prolétaire*, *J.G.S. La Jeune Garde*, *La Jeunesse et le Mouvement Syndical*, *Le Métallurgiste* et *L'Action Nouvelle*, entre septembre 1935 et février 1936.

qu'une existence éphémère ? Certains jeunes socialistes lucides n'ont pas caché leur déception et ont même mis en cause, en termes voilés, la "ligne" incohérente imposée aux militants qui, finalement n'ont pu ni la comprendre, ni l'adopter (61).

^ L'échec des Jeunes Gardes et des groupes qui leur sont plus ou moins apparentés semble cependant tout relatif si on le compare à l'issue vraiment désastreuse des entreprises lancées par d'autres mouvements, sans doute moins représentatifs de la jeunesse ouvrière et dont les tentatives, aussi tardives qu'improvisées, sont condamnées au bout de quelques semaines, parfois de quelques jours (62).

Tel est le sort lamentable que connaissent les camps pour jeunes chômeurs ouverts à Saint-Idesbald par les mutualités et les syndicats libéraux, à Bruges par l'Organisation Ouvrière Flamande, elle aussi de tendance libérale, à Lustin par l'Alliance Nationale (protestante) des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et à Waesmunster par le groupe Jeugdzorg lié, semble-t-il, au V.N.V.

Un essai analogue, tenté à Boitsfort et à la demande du gouvernement Van Zeeland, par la Croix Rouge de Belgique s'avère, lui aussi, assez peu concluant (63).

Seules les initiatives qui émanent de mouvements solidement implantés en milieu populaire et dotés de dirigeants à la fois réalistes et audacieux ont pu aboutir, à condition d'avoir été préparées avec soin, expérimentées pendant de longs mois, puis généralisées sans précipitation. Seuls les camps jocistes, dont l'organisation est cependant loin d'être parfaite, ont répondu à ces critères. Leur développement assez exceptionnel n'est donc pas fortuit.

(61) J. CARLIER, "Le centre de jeunes chômeurs de Bougnies", *J.G.S. La Jeune Garde*, V, 1935, 12, pp. 16-17.

(62) On trouvera un aperçu valable, mais succinct de ces tentatives dans J. RAE-MAEKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, *op.cit.*, p. 198.

(63) "Centre de Travail", *La Croix Rouge de Belgique*, XIV, 1935, 10, p. 515; "Une oeuvre d'entraide nationale de la Croix Rouge de Belgique. Notre centre de travail pour jeunes chômeurs", *Ibidem*, XV, 1936, 2, pp. 117-118; "Les camps de jeunes chômeurs. A Boitsfort, au Centre de Travail de la Croix Rouge", *Le Soir*, XLIX, 11.12.1935, 345, p. 7, col. 1-2; "Centre de Travail pour jeunes chômeurs", *Le Peuple*, LI, 20.10.1935, 293, p. 3, col. 7; "Ons Arbeidscentrum voor Jonge Werkloozen", *La Croix Rouge de Belgique*, XIV, 1935, 12, pp. 645-649.

4. LA "CROISADE ANTI-JOCISTE"

Distancés sur le terrain des réalisations, les Jeunes Gardes Socialistes s'inquiètent du développement de la J.O.C., même si celui-ci ne semble pas s'opérer à leur détriment (64). De mai 1933 à janvier 1936, ils se lancent dans une "croisade anti-jociste" tous azimuts (65), en concentrant leurs critiques sur la campagne menée par le mouvement rival en faveur des jeunes chômeurs. Fernand Godfroid, Secrétaire National des J.G.S. orchestre la manoeuvre.

A en croire ce dernier et ses collaborateurs, la J.O.C. serait avant tout "une organisation de curés, soumise aux ukases des petits vicaires" (66). Elle serait aussi "l'instrument par lequel la réaction tente de séduire les jeunes chômeurs" qui iront grossir "le troupeau des moutons jocistes, soumis et inconscients" (67).

Sa campagne en faveur des sans-travail ne serait que duperie. Et son programme ne constituerait qu'un tissu de tirades superficielles et de revendications démagogiques. Ses réalisations seraient tout à fait surfaites : "comment, font mine de s'interroger les J.G.S., peut-on prétendre avoir résolu la question sociale après avoir offert un pantalon troué à une poignée de jeunes chômeurs ?" (68).

Quant aux dirigeants jocistes, ils se conduisent envers le système capitaliste "comme l'amant honteux d'une catin qui dénigre partout sa maîtresse, mais lui fait une cour assidue dès qu'il se trouve près d'elle" (69). Ne prétendent-ils pas aussi changer les hommes sans

(64) De 1931 à 1934, le nombre de leurs adhérents serait passé de 9.400 à 26.000. Voir à ce propos G. DEJARDIN, *La Jeunesse...*, op. cit., p. 307.

(65) "Croisades anti-J.O.C.", *Le Jeune Employé*, I, 1933, 8-9, p. 2.

(66) "Bassesse jociste", *Le Peuple*, XLIX, 14.5.1933, 134, p. 9, col. 2.

(67) "Notre journal : Le Jeune Chômeur J.G.S.", *Le Peuple*, XLIX, 25.6.1933, 176, p. 6, col. 7.

(68) F. GODEFROID, "Fourberie jociste", *Le Peuple*, XLIX, 21.5.1933, 141, p. 9, col. 3.

(69) P. LAMBERT, "Le Jeune Chômeur, organe jociste", *Le Peuple*, L, 4.12.1934, 338, p. 7, col. 2.

transformer la société ? Comme s'il était possible de "faire pousser de belles fleurs parfumées sur un fumier !" (70).

Le mensuel *Le Jeune Chômeur* ne trouve pas non plus grâce à leurs yeux. Ils n'y voient qu'un ensemble de litanies vagues "entièrement rédigé par les curés" et lancé à coup d'argent avancé "par les agents de la finance et les écoles congréganistes" (71), lesquelles l'auraient reçu d'un gouvernement conservateur que la J.O.C. s'est bien gardée de critiquer...

Ces accusations — on s'en rend compte à la simple lecture — sont aussi sommaires que maladroites. Elles ne mettent pas le doigt sur les vrais problèmes (72). Leur caractère excessif donne à la J.O.C. la possibilité de dissimuler ses difficultés authentiques, en montant en épingle certaines diatribes dénuées de fondement, auxquelles elle répond, en se drapant dans sa dignité : "Si les J.G.S. consacrent tant d'énergie à nous vilipender, c'est sans doute pour masquer les trous énormes de leur action éducative. Nous ne perdrons ni notre temps, ni notre salive à leur répondre. Il y a trop à faire et l'on nous jugera sur nos actes, non sur nos discours" (73).

La "croisade anti-jociste" prend fin au début de l'année 1936, lorsque les J.G.S. ont trouvé d'autres cibles : les trotskistes de l'Action Socialiste Révolutionnaire, puis le mouvement rexiste.

5. LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA J.O.C.

Durement attaquée par les J.G.S., la J.O.C. n'étale pas les difficultés auxquelles elle se heurte pour ne pas donner prise à la critique. Elle ne les évoque — de façon confidentielle — que lorsqu'elle risque

(70) F. GODEFROID, "La J.O.C., les jeunes chômeurs et nous", *J.G.S. La Jeune Garde*, V, 1935, 6, p. 10.

Ce genre d'expressions revient fréquemment sous la plume des dirigeants des J.G.S. et illustre bien le caractère polémique qu'ils entendent donner à leur "croisade".

(71) "Le Jeune Chômeur J.O.C.", *Le Peuple*, XLIX, 20.12.1933, 354, p. 6, col. 4. "Une offensive jociste", *Le Prolétaire*, XV, 6.5.1933, 730, p. 3, col. 5.

(72) Nous envisagerons ceux-ci dans les pages qui suivent.

(73) R. JAVAUX, "Une fois pour toutes...", *Le Jeune Chômeur*, 1933, 9, p. 1, col. 4-5 et p. 3, col. 1-2.

de ne pouvoir tenir les engagements qu'elle a pris à l'égard de ses militants. Ces difficultés sont inhérentes à toute action d'envergure entreprise par un mouvement de jeunesse ouvrière ou propres à la J.O.C. elle-même. Elles n'ont pu être toutes surmontées de façon vraiment satisfaisante.

Le premier problème auquel la J.O.C. doit faire face est celui de l'organisation de sa campagne d'aide aux jeunes chômeurs. Elle le résoud sans trop de peine au sein des structures dont elle s'est dotée. Les premières initiatives destinées à venir en aide aux sans-travail sont prises au plan local dans le courant de l'année 1931. Très diverses, elles s'avèrent tout à fait insuffisantes et assez anarchiques. Pour éviter la dispersion des forces et le gaspillage des ressources, les fédérations régionales décident, en 1932, de coordonner les entreprises de leurs sections et de créer leurs propres services d'assistance, structurés en permanences, vers lesquelles convergent les dons, les renseignements de toutes sortes et les bonnes volontés. Ces services sont placés sous la responsabilité des permanents, lesquels font part de leurs suggestions et de leurs besoins à l'assemblée qui, chaque mois, les réunit en présence du président du mouvement et du propagandiste national chargé de ce secteur. Ces derniers les communiquent aux autres propagandistes au cours des délibérations de Secrétariat National. Les décisions prises par cette instance suprême sont examinées, discutées, amendées puis entérinées par l'assemblée des permanents et le Comité National de la J.O.C. (74). Une fois ratifiées, elles deviennent des directives que les fédérations doivent appliquer avec souplesse, selon les possibilités.

L'organisation de la campagne est, on le voit, assez décentralisée (75). Les instances régionales disposent, en la matière, d'une autonomie assez large. L'action qu'elles mènent, parfois sous leur seule responsabilité, dépend beaucoup du dynamisme de leurs dirigeants. C'est parce que ceux-ci font preuve d'imagination et d'esprit d'entreprise que les réalisations des fédérations de Bruxelles, Liège et Verviers sont particulièrement remarquables (76).

(74) Ce Comité se réunit quatre ou cinq fois par an et se prononce sur les grandes options du mouvement.

(75) Cette autonomie relative des sections et des fédérations est d'autant plus perceptible qu'elle n'existe pas toujours sur d'autres plans. On constate, en effet, qu'en certaines matières, une centralisation de fait tend à se substituer à la souplesse des structures dont le mouvement est, théoriquement, doté.

(76) Ces fédérations sont aussi celles qui comptent le plus grand nombre de membres chômeurs. Nécessité fait loi.

Autre problème, plus difficile à résoudre que le précédent : le financement de la campagne. Dès le mois de novembre 1931, quelques sections constituent des "Caisses de Secours pour jeunes chômeurs" afin de venir en aide aux plus démunis. Comme ces initiatives locales ne peuvent suffire, les fédérations font de même en 1932, sur une plus grande échelle et avec la collaboration d'autres mouvements de jeunesse catholique, dont l'A.C.J.B. (77).

Pour accroître les ressources disponibles et les redistribuer selon les besoins, un "Fonds National de Secours" est créé en novembre 1932. Il est alimenté par les souscriptions des lecteurs du *Jeune Chômeur*, la vente de cartes de soutien et divers dons. Les contributions les plus importantes sont celles du Pape Pie XI, de la J.U.C. et de la J.E.C. (78), de l'A.C.J.B., du cercle "Les Amis de la J.O.C." de l'Université de Louvain et de la Reine Elisabeth (79). Ce sont néanmoins les militants jocistes qui, par leur dévouement quotidien, supportent la plus grande partie des charges qu'impliquent les réalisations les plus spectaculaires.

Tous les appels à l'aide ne sont cependant pas entendus. Si le mouvement peut distribuer 100.000 F. de janvier 1932 à mai 1933 et plus d'un million de F. au cours de l'année 1935, c'est, semble-t-il, au prix de ponctions qui aggravent le déséquilibre chronique de son budget (80). Sans doute doit-il recourir aussi aux donateurs qui, de manière discrète mais régulière, alimentent sa caisse de leurs contributions (81).

(77) Association Catholique de la Jeunesse Belge.

(78) Jeunesse Universitaire Catholique et Jeunesse Estudiantine Catholique. Sur les rapports entre la J.O.C. et ces mouvements, voir R. AUBERT, *Organisation...*, op. cit., pp. 287-301.

(79) L'importance des dons est parfois difficile à évaluer. On sait seulement que Pie XI verse 1000 F. par l'intermédiaire de la nonciature, que le cercle "Les Amis de la J.O.C." réunit au moins 13.500 F. et que la Reine Elisabeth fait parvenir au mouvement une somme de 25.000 F.

(80) Les finances de la J.O.C. sont toujours en mauvais état, quelles que soient les qualités, souvent réelles, du trésorier.

(81) Discrète au point que l'on n'en trouve aucune trace dans les archives du mouvement. Ces donateurs sont, pour la plupart, des catholiques liés aux milieux industriels et financiers, dont Cardijn accepte les contributions, sans renoncer pour autant à sa liberté de parole et d'action. Certains dirigeants du mouvement ont gardé le souvenir d'entrevues orageuses entre le fondateur de la J.O.C. et certains donateurs furieux, l'accusant de "communisme". Les critiques adressées sur ce plan par les J.G.S. ne sont donc que partiellement fondées.

Toujours est-il qu'en dépit de ses efforts, la J.O.C. doit, faute de moyens financiers, fermer plusieurs des ateliers qu'elle a ouverts à l'intention des jeunes désœuvrés. Elle est également contrainte de limiter l'accès à ses centres de travail, dont les frais de fonctionnement sont d'autant plus élevés qu'elle ne reçoit, tardivement, que de modestes subsides alloués par l'Etat et, dans une moindre mesure, par les provinces et les communes (82).

Le manque de ressources n'explique pas, à lui seul, le déclin des camps jocistes dans les premiers mois de l'année 1936. S'il est incontestable que les mesures gouvernementales destinées à endiguer la crise commencent à porter leurs fruits, il semble aussi que la campagne menée par les J.G.S. contre les centres de travail ait fait sentir ses effets jusque dans les milieux chrétiens. Les formalités administratives que les autorités imposent aux éventuels participants (83) et le régime strict, quasi monacal (84), du camp de Tourneppe auraient également découragé les hésitants. C'est en tout cas avec un déplaisir manifeste que les dirigeants jocistes voient périliciter leurs camps, à un moment où le chômage des jeunes est loin d'être complètement résorbé.

Il est un dernier domaine dans lequel le mouvement n'a pu donner toute sa mesure : celui des démarches auprès du pouvoir politique. Celles-ci restent longtemps sans suite. En dépit de belles paroles d'encouragement et de promesses solennelles, leurs résultats sont maigres et décevants. Ces interventions ne commencent à vaincre l'inertie des autorités qu'à la mi-1934, lorsque la presse jociste hausse le ton. Très peu soutenue par les parlementaires démocrates-chrétiens et inexpérimentée sur un terrain qui ne lui est pas familier, la J.O.C. ne rencontre un peu de bonne volonté qu'auprès de M. Achille Delattre, ministre du Travail dans le gouvernement Van Zeeland (85).

(82) "Rapport de réunion du 14 février 1935", ARCHIVES DE LA J.O.C., *Rapports de réunion du Secrétariat Général 1935-1936*, vol. I, p. 14.

(83) J. RAEMAËKERS, *De Jeugdwerkloosheid...*, op.cit., pp. 266-267.

(84) La vie religieuse y est trop intense au gré de certains participants.

(85) M. Delattre est socialiste.

CONCLUSION

Malgré toutes ces difficultés, la campagne jociste en faveur des jeunes chômeurs a atteint, nous croyons l'avoir montré, une ampleur sans égal en Belgique. Elle n'a, bien sûr, pu apporter que des solutions de fortune à un problème dont les causes et les mécanismes échappent fatalement à l'influence de tout mouvement de jeunesse, aussi puissant soit-il.

D'aucuns penseront peut-être qu'il s'agissait là d'un "emplâtre sur une jambe de bois". Il n'empêche qu'en l'absence de toute intervention énergique de l'Etat, de telles initiatives, bien que temporaires et limitées, ont impressionné tous ceux qui les ont étudiées, parce qu'elles constituaient une tentative originale, dépassant le cadre strictement revendicatif auquel les mouvements de jeunesse, aujourd'hui encore, limitent trop souvent leur action.

DE HOUDING VAN DE KATHOLIEKE ARBEIDERSJEUGD TEGENOVER DE JEUGDWERKLOOSHEID (1931-1936)

door

Paul WYNANTS

SAMENVATTING

De jeugdwerkloosheid vormde tussen 1931 en 1936 een angstaanjagend probleem. Ze breidde zich uit tot in 1935 en trof toen zowat 106.000 jonge arbeiders. In de loop van 1936 nam dit aantal geleidelijk af, zonder echter ooit lager dan 40.000 te komen.

Van bij het begin van de crisis helpt de Katholieke Arbeidersjeugd de werklozen die op haar beroep doen. Ze beperkt haar activiteit niet tot het stellen van eisen. Ze organiseert verscheidene enquêtes, zet een grote informatiecampagne op touw en richt talrijke centra op voor financiële, materiële en sanitaire hulpverlening. Ze zet ook activiteiten op voor de jonge werklozen. Tot de meest spectaculaire verwezenlijkingen in dit vlak behoren ontegensprekelijk de kampen te Tourneppe, Tancrémont, Quareux en Gemmenich. Daar worden zowat 1.100 werklozen opgevangen in een tijdspanne van vijf jaar.

Paul WYNANTS

De hele campagne schijnt vroeger, breder en veelzijdiger te zijn opgezet dan deze die door andere jeugdbewegingen werden gelanceerd. Ze valt niet in de smaak bij de Jonge Socialistische Wacht die er een gevaarlijk manoeuvre in ziet, waarvan het clericale en conservatieve karakter moet worden aangeklaagd.

Ondanks de grote moeilijkheden — die de KAJ niet alle op even bevredigende wijze heeft weten te overwinnen — is die jeugdorganisatie er toch in geslaagd duizenden jongeren te hulp te komen en resultaten te boeken waarop geen andere beweging kan bogen.

**THE CHRISTIAN WORKING-YOUTH ASSOCIATION CONFRONTED
WITH THE UNEMPLOYMENT OF THE YOUNG (1931-1936)**

by

Paul WYNANTS

SUMMARY

Between 1931 and 1936 the unemployment of young people is one of the most serious problems. It keeps increasing until 1935 and by that time nearly 106,000 young labourers are out of work. This figure gradually declines in the course of 1936 without, however, dropping below the level of 40,000 units.

From the start of the crisis the Jeunesse Ouvrière Chrétienne (Christian Working-Youth Association) support the unemployed applying for aid. They do not restrict their activities to just claiming rights, but indeed step up their inquiries, launch a large-scale information-campaign, set up several services for material, financial and medical assistance.

They also organize activities for the unemployed young people. Their most spectacular realizations are indubitably the camps of Tourneppe, Tancremont, Quareux and Gemmenich, where some 1100 unemployed people are accommodated within five years.

This campaign comes earlier and proves larger and more diversified than those launched by other youth-organizations. The Jeunes Gardes Socialistes (Young Socialist Guards) are quite displeased at it and consider it a dangerous manoeuvre, the clerical and conservative inspiration of which is to be denounced.

In spite of real difficulties which they have not all overcome in a truly satisfactory way, the Jeunesse Ouvrière Chrétienne have helped thousands of distressed youngsters and gained results to which no other organization could lay claim.

Paul Wynants, 47/1 avenue du Centre Sportif, 1300 Wavre